



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR

DIRECTION GENERALE

AVIS DE RECRUTEMENT DES AUDITEURS A LA FORMATION CONTINUE – 8<sup>ème</sup> PROMOTION  
FORMATION DIPLOMANTE (2024 – 2026)

N033/24-ENAM/DG

En application des dispositions du Décret n°2014-1620 du 14 octobre 2014 portant réorganisation de l'ENAM, une formation continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés est organisée au titre de l'année de formation 2024 - 2026. Cette formation, prévue pour deux (02) Cycles : Expertise et Approfondissement, programmée pour sept (07) Spécialisations, est destinée aux candidats répondant aux critères ci-dessous. Chaque spécialisation est fixée à Quarante- cinq (45) Auditeurs, exceptée celle de la spécialisation TIC en Administration Publique, fixé à Vingt (20) Auditeurs.

1. SYNOPSIS DE FORMATION

CYCLES	PROFIL D'ENTREE	SPECIALISATIONS	DUREE DE FORMATION	SANCTION
EXPERTISE (Article 39)	- Agent de l'Etat, des CTD ou des EPN du cadre A Echelle A1 Ex-Cat VIII et titulaire d'un BACC + 5 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; - Agent issu du secteur privé titulaire d'un BACC + 5 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; -Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité.	1. Administration Publique 2. Administration Financière 3. Diplomatie et Relations Internationales 4. TIC dans l'Administration Publique	1 an	Diplôme de Hautes Etudes en Administration (par Spécialisation)



<p>APPROFONDISSEMENT (Article 40)</p>	<p>- Agent de l'Etat, des CTD ou des EPN du cadre A Echelle A2 Ex-Cat VI et titulaire d'un BACC + 4 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; - Agent issu du secteur privé titulaire d'un BACC + 4 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; -Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité.</p>	<p>1. Administration Territoriale 2. Gestion Publique 3. Marchés Publics</p>	<p>2 ans</p>	<p>Diplôme de fin d'études de l'ENAM (par Spécialisation)</p>
---	---	--	--------------	---

## 2. DOSSIERS DE CANDIDATURE : Pièces à fournir

<p>1. Demande manuscrite à adresser à Madame le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar, précisant le cycle et la spécialisation choisie ; 2. Lettre de motivation manuscrite ; 3. CV avec photo récente ; 4. Fiche de renseignements à télécharger en ligne au <a href="http://www.enam.mg">www.enam.mg</a> ; 5. Relevé de Service délivré par l'organisme employeur indiquant le corps d'appartenance et la catégorie professionnelle ; 6. Photocopie CIN certifiée conforme à l'original ;</p>	<p>7. Photocopie du diplôme, certifiée conforme à l'original par l'Etablissement l'ayant délivré ; ou d'un diplôme équivalent avec un arrêté d'équivalence délivré par le Ministère en charge de la Fonction Publique (MTEFoP) ; 8. Quittance ou Récépissé du Droit de dépôt de dossier ; 9. Trois (03) Enveloppes timbrées PM au nom et à l'adresse du candidat ; 10. Chemise cartonnée : <i>Expertise : Bleue, Approfondissement : Verte.</i></p>
---	---

## 3. CÔUTS DE LA FORMATION

CYCLE	DROIT DE DEPOT DE DOSSIER (non remboursable en cas de rejet et de non-admission)	FRAIS DE FORMATION
EXPERTISE	100.000 Ariary (Cent mille Ariary)	4.000.000 Ariary (Quatre millions d'Ariary)
APPROFONDISSEMENT		3.000.000 Ariary (Trois millions d'Ariary)



**NB :**

- La formation diplômante ouvre droit à une bonification d'ancienneté d'une année pour le cycle d'Expertise et à un reclassement pour le cycle d'Approfondissement.
- Les frais de formation sont pris en charge intégralement par l'Auditeur.
- Les frais de formation sont à régulariser impérativement au début de la formation. Toutefois, il est possible pour le Cycle d'Approfondissement d'échelonner le paiement par tranche proportionnelle à chaque début d'année de formation, soit en deux (02) tranches.
- Les droits et frais de formation doivent être réglés en espèce auprès de l'Agence Comptable de l'ENAM du lundi au vendredi de 8h à 12h.
- Le dossier complet est à déposer dans une enveloppe Grand Format (A3) au Service de la Scolarité de l'ENAM ou à envoyer par lettre recommandée en date du 31 juillet au 19 septembre 2024, à l'adresse suivante :

**ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR (ENAM)  
DIRECTION GENERALE  
B.P. 1163 – Androhibe – ANTANANARIVO 101**

**4. MODALITES DU TEST DE RECRUTEMENT**

<b>PHASES</b>	<b>MODALITES</b>
1ère Phase	Sélection de dossiers
2ème Phase	Test écrit: 02 matières en une journée Matinée: Sujet d'ordre général Après-midi: Sujet se rapportant à la spécialisation choisie
3ème Phase	Test oral: Sujet se rapportant à la culture générale et aux motivations du candidat



## 5. CALENDRIER SUR LES MODALITES DE RECRUTEMENT DES AUDITEURS

### 5.1. Pour le Cycle d'Expertise

Dépôt de dossier de candidature	31 juillet au 19 septembre 2024
Test écrit	05 novembre 2024
Test oral	26- 27- 28 et 29 novembre 2024
Proclamation des résultats d'admission	03 décembre 2024
Régularisation de la situation administrative et financière des admis	04 au 27 décembre 2024

### 5.2. Pour le Cycle d'Approfondissement

Dépôt de dossier de candidature	31 juillet au 19 septembre 2024
Test écrit	05 novembre 2024
Test oral	26- 27- 28 et 29 novembre 2024
Proclamation des résultats d'admission	03 décembre 2024
Régularisation de la situation administrative et financière des admis	04 au 27 décembre 2024

*\*Calendrier à titre indicatif et susceptible de modification*

Antananarivo, le 26 JUL. 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Marie Agnès